

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 12 mars 2021**

### **FSG Villeret**

Le Conseil municipal félicite la FSG Villeret pour son 100<sup>e</sup> anniversaire et lui souhaite plein succès dans ses activités futures. Un petit geste financier est consenti par l'exécutif en faveur de cette sympathique société, toujours prête à rendre service en cas de besoin !

### **Bureau communal**

Le bureau communal est à nouveau ouvert selon l'horaire normal. Toutefois, l'exécutif vous recommande vivement de limiter au maximum vos visites au bureau communal et de privilégier le téléphone ou le courrier électronique pour toutes vos demandes.

### **Aide et soutien pour les procédures de vaccination contre le coronavirus.**

Les procédures pour obtenir un rendez-vous en vue de se faire vacciner contre le coronavirus sont parfois longues et peuvent être compliquées pour certains. Sur proposition d'une citoyenne bénévole, la commune assistera les personnes qui ont besoin d'aide dans le but d'obtenir un rendez-vous dans un centre de vaccination.

Les personnes de la localité, qui ont plus de 65 ans, peuvent contacter l'administration communale au 032 941 23 31. Les renseignements au sujet de la procédure seront donnés par téléphone et en cas d'intérêt, un rendez-vous sera fixé au bureau communal, rue Principale 24, afin de procéder à l'enregistrement des données.

A relever que toutes les prescriptions sanitaires en vigueur seront respectées et que le port du masque sera bien évidemment obligatoire durant l'entretien et l'enregistrement. Les données requises pour l'inscription à la vaccination seront, bien entendu, traitées de façon strictement confidentielle.

Le Conseil municipal vous encourage à profiter de cette aide proposée et remercie sincèrement cette habitante pour ce beau geste en faveur de la collectivité.

### **Protection civile**

Bruno Lemaitre représentera la commune lors de l'assemblée générale du syndicat de communes du centre régional de compétences (CRC) et de protection civile du Jura bernois (PCiJB), le mercredi 31 mars 2021 à Court.

### **Pet**

L'année dernière notre commune a éliminé 2544 kilogrammes de pet ce qui représente 7632 kilogrammes de gaz à effet de serre ou 2417 litres de pétrole.

## **Analyse de l'eau**

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 24 février 2020 à la rue Principale 22, mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ : 7°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Villeret, le 8 mars 2021

Le Conseil municipal